



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 43388

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur l'histoire récente des positions politiques sur la réforme de la taxe professionnelle. En effet, suite à l'intervention télévisuelle du Chef de l'État, le 5 février 2009 lors de laquelle il a annoncé la suppression de la taxe professionnelle, une polémique a été lancée par l'opposition qui semblait découvrir que le débat sur cette taxe locale est en fait engagé depuis de très nombreuses années. Depuis sa création même, la taxe professionnelle a fait l'objet de critiques quant à ses critères de calcul qui étaient pénalisants pour l'emploi. Plusieurs présidents de la République ont longtemps critiqué les bases de cette taxe et lancé des réflexions sur sa réforme ou son éventuelle suppression. Il conviendrait donc de compiler l'ensemble des déclarations, positions et interventions officielles sur ce dossier. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer cette compilation.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43388

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Intérieur et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1972

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)